

## MINUTES OF THE MEETING

DATE: 23/11/2020

HOURS: 16h00-18h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<b>1. Approval agenda and report</b>		
1.1. Report Previous meeting ( <i>approval</i> )		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport validé</li> </ul>
1.2. Agenda ( <i>approval</i> )	Point ajouté à l'ordre du jour au nom de la Communauté germanophone concernant la revalidation à long terme de patients COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agenda validé</li> </ul>
1.3. RMG Dashboard ( <i>information</i> )		
<b>2. Situation overview (information)</b>		
2.1 Epidemiological overview (Information – Sciensano)		
<b>3. Prevention</b>		
3.1. Essential sectors and exceptions for quarantine	<p>Il a été demandé aux membres RMG de partager leurs feedbacks sur la note concernant les secteurs essentiels et les exceptions à la quarantaine venant du commissariat. La note sera modifiée en fonction de ceux-ci et une nouvelle fois partagée. Ci-dessous un aperçu des discussions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Communauté Germanophone craint que les critères ne soient trop larges et qu'on risque de ne plus s'y retrouver, comme au mois d'octobre, avec beaucoup trop d'exceptions. Il n'est pas non plus clair comment un contrôle sera effectué.</li> </ul> <p>La question est d'établir des listes nominatives, en espérant que les secteurs fassent une évaluation et une application correctes. Ces listes nominatives devront être établies par l'employeur et non par le secteur, afin d'éviter une interprétation trop large. Elles ne devront</p>	<p>La note sur les secteurs essentiels et l'exception à la quarantaine. sera adaptée en fonction des feedbacks reçus et des remarques faites en RMG. Le RMG précise également la nécessité de clarifier ce qu'on entend par profils critiques au sein de secteurs essentiels.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>être utilisées que pour garantir la continuité. Enfin, ces listes ne seront pas transmises mais plutôt gardées de côté pour être présentées en cas de contrôle.</p> <p>Un membre RMG remarque qu'il faudra prévoir une actualisation de ces listes afin de ne pas coincer les employeurs, car des gens partent et viennent régulièrement.</p> <p>Le président RMG rappelle que lorsqu'on parle de services essentiels, on ne se réfère pas à la même chose que lorsqu'on parle de l'exercice d'une fonction critique. Il reviendra aux employeurs d'entreprises essentielles, de déterminer qui au sein du personnel ne pourra pas être remplacé de par la fonction qu'il exerce.</p> <p>Le passage concernant un service de prévention interne n'est pas clair puisque les entreprises peuvent également opter pour une coopération avec un service de prévention externe. Le cabinet Morreale a remarqué une certaine confusion entre les différents types de médecine du travail. Si on se réfère à la loi du 4 août 1996, les inspecteurs d'hygiène n'y interviennent pas.</p> <p>Ces deux points sont à clarifier avec le commissariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La phrase « ne pas être en contact avec le public » pose problème, quid de la police, des pompiers, ... ? Cette formulation venant de l'eRMG ne peut pas s'appliquer à d'autres secteurs. Le RMG a donc décidé de la reformuler par « le contact avec le public doit être limité au strict minimum ».</li> <li>• Le Cabinet Morreale craint qu'à force de mettre des exceptions à la quarantaine, il n'y aura plus aucune efficacité de gestion de l'épidémie. Il est donc important de rester prudent. La Communauté Germanophone, quant à elle, déplore le fait que les conseillers en prévention vont être mis sous pression et que le contrôle ne sera pas faisable dans la pratique.</li> <li>• Le RMG est d'avis que cela se fasse « sous la responsabilité du médecin de travail » et valide le fait que les entreprises ne disposant pas de BPC ne pourront pas bénéficier de cette exception à la quarantaine.</li> </ul>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président RMG trouve que la phrase « Appartenir à un métier en pénurie ou occuper un poste de travail sans possibilité de remplacement » est fort large et donne la possibilité à de mauvaises interprétations. Le RMG décide donc de la remplacer par « exercer une fonction essentielle sans possibilité de remplacement »</li> <li>• Sciensano explique que les tests antigéniques rapides ne peuvent pas remplacer la quarantaine dans ce cas-ci et rappelle que le RAG a donné l'avis qu'ils ne soient pas utilisés à cette fin. Lorsqu'ils sont utilisés dans le but d'investiguer des clusters, c'est différent.</li> <li>• L'ONE se demande s'il ne faudrait pas établir des priorisations, au risque de se retrouver avec ¾ des travailleurs bénéficiant d'une exception. Toutes ces listes pourraient être validées par un organe externe. Si on laisse la responsabilité à chaque employeur de déterminer son personnel essentiel, ce sera très subjectif. Il y aura des différences au sein d'un même secteur. Il faudrait déterminer quel secteur est essentiel. Si le secteur était mieux défini, alors les personnes qui y évoluent pourraient être considérées comme essentielles.</li> </ul> <p>Sciensano est aussi d'avis qu'il serait bon que quelqu'un soit désigné pour valider ces listes. En outre, le RMG devrait établir des critères qui font qu'un service pourra être considéré comme essentiel ou non afin d'arriver à une définition plus stricte des fonctions critiques.</p>	
<p>3.2. Letter RMG – concerns relaxation of the measures</p>	<p>Cette lettre émanant du RMG a pour but d'avertir les acteurs politiques au sein de l'OCC et de la CIM qu'il ne faut pas assouplir trop tôt les mesures actuelles en raison de la situation précaire dans les hôpitaux, et incite à intervenir rapidement si le contexte épidémiologique se dégrade à nouveau après l'introduction des assouplissements. Tout comme l'avertissement analogue communiqué par le RMG en avril*, la lettre en question ne stipule pas comment ni quelles mesures il faut maintenir et/ou introduire à quel moment.</p> <p>La Flandre signale que certaines formulations de cette nouvelle lettre peuvent être considérées comme assez "dures", alors que la lettre vise justement à encourager le respect des mesures actuelles et à assouplir</p>	<p>La note concernant l'assouplissement des mesures sera adaptée conformément aux feedbacks reçus et aux discussions ayant eu lieu durant la réunion RMG et sera envoyée à l'OCC et l'IMC le 24/11.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>celles-ci de façon modérée en commençant par les secteurs où la circulation du virus est faible. Des assouplissements doivent toujours être adoptés, dans la mesure du possible, pour autant que la sécurité de la santé publique ne soit pas compromise de ce fait - et donc que le niveau des contaminations n'augmente pas. Le président rectifie en précisant que cette lettre a effectivement pour objectif de mettre l'accent sur le bon respect des mesures actuelles. La formulation sera adaptée en conséquence.</p> <p>*La note précitée sera également jointe à la lettre actuelle.</p>	
<p>4. Surveillance and detection</p>		
<p>5. Health care</p>		
<p>5.1 Nota interfederaal onderzoeksplatform COVID-19 en gezondheid</p>	<p>La Préparatoire a demandé au RMG sa vision au sujet d'une plate-forme de recherche interfédérale COVID-19 et santé. Le but de ce projet est d'obtenir une vue d'ensemble des différentes études en cours et planifiées en matière de COVID-19 et de santé pour garantir la transparence et la complémentarité et parvenir à une synergie. La proposition comprend 2 coordinateurs, 1 néerlandophone et 1 francophone, qui seraient désignés par les membres du RMG pour gérer ce projet. Ils doivent posséder le profil correct pour impliquer les parties concernées et gérer une base de données relative à des études scientifiques. Ils doivent être appuyés par une équipe. Un cofinancement par l'autorité fédérale et les entités fédérées fait également partie de cette proposition.</p> <p>Sciensano souligne qu'un tel projet vise à éviter les doublons et à affecter les moyens avec efficacité. En raison des nombreuses études en cours - et attendues - sur la COVID-19, ce projet exigera beaucoup d'efforts (et donc les moyens nécessaires). La coordination des initiatives de recherche (entre universités, niveaux de pouvoir...) permettra en outre de faciliter une vision à plus long terme en matière de recherche.</p> <p>Les membres du RMG expriment leur accord de principe avec le concept du projet, mais soulignent qu'ils restent avec quelques questions à ce sujet (cf.</p>	<p>Le RMG est d'accord avec le principe d'une plateforme interfédérale permettant d'avoir un aperçu global sur le plan de la recherche. Les membres RMG enverront leurs questions à ce sujet et partageront leurs feedbacks suite aux concertations avec les autres cabinets pour le 29/11/2020 à 17h.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>financement, "scope" (portée)...). Ceci notamment parce que les cabinets présents au RMG ne sont pas nécessairement compétents pour la recherche et de ce fait sont limités au niveau du budget pour ce genre de projets.</p> <p>La FWB, en particulier, tient à recevoir une réponse aux questions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle est la plus-value d'un nouveau rapport par comparaison avec celui qui existe déjà au FNRS ?</li> <li>- Le but est-il d'identifier des projets académiques ou la plate-forme sera-t-elle aussi ouverte à d'autres acteurs de la recherche ?</li> <li>- S'agit-il de dresser une liste de projets ou aussi d'utiliser les résultats selon une vision "open science" ?</li> <li>- Comment pouvons-nous faire en sorte que l'organe regroupe tous les projets et donc encourager les chercheurs à enregistrer toutes leurs études dans la plate-forme avec transparence ?</li> <li>- Quels sont les coûts estimés à ce stade et comment les coûts seront-ils répartis entre l'autorité fédérale et les Communautés ?</li> <li>- Où la plate-forme sera-t-elle hébergée ?</li> </ul> <p>En conséquence, il est demandé aux cabinets concernés de transmettre leurs questions et/ou feed-back éventuels au secrétariat du RMG afin que ce point puisse de nouveau être traité le lundi 30 novembre 2020.</p>	
6. Stocks and shortages		
7. Communication		
8. International		
9. Date next meeting / agenda (approval)		

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<b>10. AOB</b>		La prochaine réunion RMG aura lieu le 26 novembre de 16h à 18h.
10.1. Update mobile (OST) teams	Le président RMG demande aux entités fédérées de donner un état des lieux de leurs équipes mobiles (OST) pour le lundi 30/11/2020.	Il est demandé aux entités fédérées de donner un état des lieux pour le lundi 30 novembre 2020.
10.2. Amnesty International Study - WOONZORGCENTRA IN DE DODE HOEK	<p>Le président RMG fait part de l'étude d'Amnesty International sur les WZC ainsi que des articles parus récemment à ce sujet dans la presse. Celle-ci fait écho aux critiques déjà émises sur les WZC. Une lettre avait déjà été envoyée par le RMG aux associations de patients au sujet du bien-être et de la solitude mais peu de réponses sont parvenues. Il n'y a pas de solution toutes faite à ces questions mais on se doit de continuer à avoir une réflexion à ce sujet.</p> <p>La Flandre explique que le rapport sera abordé en commission santé et bien-être. En outre, des recherches sont déjà prévues sur les chaînes de soins dans la WZC et diverses initiatives ont été mises en place dans au sein de ces derniers.</p> <p>Le RMG prends acte de cette étude. Le président RMG reconnaît les défis qui se présentent dans les WZC et invite les membres à faire part des difficultés qu'ils pourraient rencontrer au RMG. Ceci notamment dans un esprit de coopération constructive entre toutes les entités compétentes (ex. : assistance/soutien des hôpitaux, tant sur le plan pratique que dans le domaine de la formation). Sauf signal de la part des membres, le point ne sera pas remis à l'agenda RMG.</p>	
10.3. Demande concernant la revalidation COVID-19	Le point sera éventuellement de nouveau agendé jeudi 26/11/2020.	

## Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Pardon	Paul (voorzitter)	FOD Volksgezondheid	paul.pardon@health.fgov.be
Alen	Victor (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	victor.alen@health.fgov.be
Callens	Michiel	Vlaanderen	Michael.callens@vlaanderen.be
Denonne	Charles	FAGG / AFMPS	charles.denonne@fagg-afmps.be
Detaille	Emilie	cabinet Christie Morreale	emilie.detaille@gov.wallonie.be
Henry	Anne-Claire	Fédération Wallonie Bruxelles	anne-claire.henry@one.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Mahieu	Romain	COCOM	rmahieu@ccc.brussel
van de Konijnenburg	Cecile	FOD Volksgezondheid	cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be
Van Gucht	Steven	Sciensano	steven.vangucht@sciensano.be
Lernout	Tinne	Sciensano	Tinne.Lernout@sciensano.be
Corman	Karin	Communauté Germanophone	karin.cormann@dgov.be
Deschutter	Iris	Agentschap Zorg en Gezondheid	iris.deschutter@zorg-en-gezondheid.be
Lokietek	Sophie	AVIQ	sophie.lokietek@aviq.be
Tristaert	Thomas	FOD Volksgezondheid	thomas.tistaert@health.fgov.be
Haulotte	Delphine	CFWB	delphine.haulotte@gov.cfwb.be
Quoilin	Sophie	Sciensano	sophie.quoilin@sciensano.be
Cuypers	Sophie	FOD Volksgezondheid	sofie.cuypers@health.fgov.be